

**ASSEMBLEE GENERALE DU
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN DE VIE CASTELROUSSIN-VAL DE L'INDRE**

- 28 MARS 1997 -

Le Comité Syndical est convoqué en séance ordinaire le **14 Mars 1997**.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Présentation de Mademoiselle Nathalie JESTIN, Agent de Développement du Syndicat Mixte.
- 2 - Budget primitif 1997.
- 3 - Mise en place des Commissions de Travail du Syndicat Mixte.
- 4 - Dossier de candidature pour le contrat de Pays.
- 5 - Questions diverses.

Etaiient excusés:

Mr RICHARD (Velles)
Mr THIBAULT (Villedieu sur Indre)
Mr GERBAUD (Conseil Général)
M^{me} CHASSINE-DENIAU (Conseil Régional)
Mr BERNARDET (Président du Conseil Général de l'Indre, Sénateur de l'Indre).

I - PRESENTATION DE NATHALIE JESTIN:

Mademoiselle JESTIN a été recrutée à partir du 1er Avril 1997 comme Agent de Développement du Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin - Val de l'Indre.

Elle est originaire de Vannes dans le Morbihan, elle a 29 ans et est titulaire d'un DESS de Géographie Aménagement du Territoire et Collectivités Locales.

Depuis 4 ans, elle travaille dans le secteur du développement local. Elle a occupé un premier poste, en tant que chargée d'animation, dans un syndicat intercommunal de 13 communes au Nord d'Angers. Son travail consistait à suivre et à coordonner les actions de développement engagées par le syndicat, en partenariat avec le Département et la Région.

Récemment, elle travaillait au sein du Comité d'Expansion du Ségréen (67 communes au Nord-Ouest du Maine et Loire) dans les domaines plus spécialisés du développement touristique et de l'habitat.

II - BUDGET PRIMITIF 1997:

Monsieur BERGER, Trésorier de Châteauroux-Banlieue, présente le budget primitif pour l'année 1997, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 565 600 F.

- section de fonctionnement : 365 600 F.
- section d'investissement : 200 000 F.

Monsieur Blondeau précise que le Bureau a préféré proposer aux communes membres la réalisation d'un emprunt de 80 000 F. pour couvrir les dépenses d'investissement au lieu de tout laisser à la charge des communes, cela se fait dans d'autres syndicats. La cotisation des communes se trouve ainsi allégée à 3 F. par habitant, au lieu de 5 ou 6 F. Il faut aussi noter la participation importante du Conseil Général et du Conseil Régional.

Après délibération, le budget est adopté à l'unanimité (délibération N° CS.97-1)

Monsieur Nevière précise que le Syndicat Mixte du Boischaut Nord est déjà bien avancé sur ce point.

2 - Voeu de soutien concernant la SEITA.

Monsieur Desseigne, Maire d'Ardenes, réagit suite à l'annonce de la fermeture de la SEITA. En effet, il semble difficile d'être indifférent à cette fermeture alors que, parallèlement, les communes se réunissent pour travailler ensemble au développement économique.

Monsieur Blondeau appuie entièrement cette réflexion et encourage les communes qui le veulent à prendre des voeux de soutien à la SEITA, semblables à celui pris par le Conseil Municipal du Poinçonnet.

La question a aussi été posée de savoir si le Syndicat Mixte ne pouvait pas prendre un voeu dans ce sens.

Après discussion, le Syndicat Mixte décide de prendre un voeu de soutien à la SEITA, sur le modèle de celui de la Mairie du Poinçonnet. (voeu n° CS-97-6)

3 - Convention avec le Trésor Public relative à la dématérialisation des virements-papier.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide de passer une convention avec le Trésor Public afin d'assurer la dématérialisation des virements-papier, le temps que le Syndicat Mixte s'informatise. Le coût prévu est de 4F. par virement (délibération n° CS-97-7).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 30.